

NEWSLETTER 27

« Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2024 »

Nous espérons que vous avez vécu de belles fêtes de fin d'année et profitons de cette 1^{ère} Newsletter en 2024 pour à nouveau remercier chaleureusement tous les donateurs qui ont accompagné les démarches de notre association en 2023, ainsi que nos précieux alliés et bénévoles sans qui nous n'aurions pu mener à bien l'ensemble de nos actions !

Bilan 2023

Cette année encore, notre association a été fortement mise à contribution pour informer et accompagner les opposants/recourants face à de nouvelles constructions ou modifications de mâts d'antennes (incluant la 5G) :

- 50 mises à l'enquête, dont 22 uniquement ces 3 derniers mois!
- 80 autorisations, dont 15 sont parties en 1^{ère} instance
- Sur les 32 recours en 1^{ère} instance de 2022, 10 dossiers sont actuellement en 2^{ème} instance. Sur deux dossiers jugés, un a abouti à une victoire.

Sans oublier [notre victoire face au Conseil d'État genevois contre le nouveau règlement du RPRNI](#), nous avons aussi dû déposer une plainte pénale contre X pour les attaques subies sur notre site (nous n'avons d'ailleurs plus constaté d'attaque depuis).

Cette année a été marquée également par l'adoption de la [motion 20.3237](#) qui, même si une augmentation des normes a été évitée, reste favorable aux opérateurs. Et cela malgré toutes les démarches effectuées par notre association et d'autres groupes alliés depuis deux ans.

Objectifs 2024

Nos principaux objectifs sont de continuer à accompagner les procédures et l'information à la population, mais nous voulons également renforcer notre équipe afin de mieux alerter les élus sur les problématiques des ondes électromagnétiques, et sur la 5G en particulier. En effet, ces dossiers sont devenus de plus en plus complexes et il leur manque cruellement d'informations nécessaires pour comprendre cette complexité. Nous remarquons également que les médias ne font que rarement des articles sur le sujet depuis 2020.

Qui aujourd'hui est au courant qu'il y a plus de 10'000 recherches nous alarmant sur les effets biologiques des ondes électromagnétiques, que ce soit sur l'être humain ou la faune et la flore ? D'autres enjeux concernant la mise en place de la technologie 5G sortent parfois timidement dans la presse, comme les enjeux écologiques, énergétiques, la sécurité des données, le contrôle social, l'addiction aux écrans et la diminution du QI des enfants ([voir nos fiches d'informations](#)).

Nous ferons tout pour que des dossiers gagnent sur le plan juridique, afin d'obtenir des jurisprudences, et que les contradictions ou les erreurs dans la gestion de ces projets soient reconnus.

Votre soutien sera à nouveau déterminant pour accompagner notre association dans nos engagements pour un monde plus respectueux du Vivant !

Postfinance - IBAN: CH55 0900 0000 1519 7895 0 – 1200 Genève
[Bulletin de versement et QR code](#)

ACTUALITÉS

[La 5G, un outil de surveillance qui se confirme en Suisse](#)

Le 15 novembre 2023, trois ordonnances sur la surveillance des télécommunications ont été modifiées à Berne, pour répondre à l'arrivée de la 5G, et sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

Ces modifications impliquent 3 nouveaux types de renseignements, incluant notamment l'obtention de l'identifiant permanent en temps réel et de manière

automatisée associé à un identifiant temporaire de la 5G ou lors d'usurpation d'identité (spoofing), et 4 nouveaux types de surveillance.

En ce qui concerne cette dernière, il est désormais prévu une surveillance en temps réel, rétroactive en cas d'urgences (jusqu'à 6 mois en arrière), et la localisation par téléphonie mobile plus précise, soit pour des personnes dont la vie est en danger, soit qui représentent elles-mêmes un danger. La conservation des données est passée à 2 ans.

Graves problèmes cardiaques après l'activation d'antennes 5G

En novembre 2023, une 5ème étude de cas a été publiée dans le « Journal of Community Medicine & Public Health » par le Dr. Lennart Hardell (scientifique de renommée mondiale) et Mme Mona Nilsson (journaliste et directrice de la Fondation suédoise de radioprotection).

Fin 2022, des antennes 5G ont été installées sur le toit d'un immeuble, à 20 mètres de l'appartement d'un suédois de 49 ans. Moins d'une semaine après son déploiement, ce père de famille a dû fuir son appartement lorsqu'il a rapidement ressenti de nombreux problèmes de santé (douleurs thoraciques, maux de tête sévères, dysesthésie, perte de mémoire immédiate, pouls élevé et irrégulier, sensations de brûlure ou de lancination, douleur sur la peau des mains et bras).

Ces symptômes, typiques du syndrome des micro-ondes selon MM. Hardell et Nilsson, étaient rapidement atténués lorsqu'il quittait son appartement.

Pourtant, les niveaux mesurés étaient bien inférieurs aux limites recommandées par l'ICNIRP pour la fréquence 5G (dont il est clair qu'elles protègent plutôt les opérateurs), et peuvent avoir de graves effets sur la santé en peu de temps, selon M et Mme Hardell et Nilsson.

Une étude suisse confirme les effets néfastes du téléphone portable sur la qualité du sperme

Pour la première fois, une étude suisse réalisée par l'Université de Genève, sur une durée de 14 ans et auprès de 2886 hommes suisses âgés de 18 à 22 ans, montre qu'une utilisation intensive du smartphone est effectivement associée à une baisse de concentration des spermatozoïdes.

Selon cette étude, on observe une diminution d'environ 20% de la concentration de sperme pour les hommes qui utilisent plus de 20 fois leur téléphone par jour par rapport aux personnes qui l'utilisent moins. Au niveau des chiffres, on passe d'environ 50 millions de spermatozoïdes par millilitre à 44 millions.

A titre d'exemple, les valeurs de l'OMS à partir desquelles les chances de grossesses diminuent sont de 40 millions par millilitre.

NB. Cette étude tient compte de l'utilisation du smartphone, mais qu'en est-il de l'émission intensive des antennes qui ne cessent de fleurir dans toute la Suisse ?

11 NOUVELLES MISES À L'ENQUÊTE

02.01.24 Consultez le lien [Chemin Colladon 26, Genève-Petit-Saconnex](#)

02.01.24 Consultez le lien [Route de Peney 135, Satigny](#)

02.01.24 Consultez le lien [Cours de Rive 2, Genève-Cité](#)

22.12.23 Consultez le lien [Route du Creux-de-Genthod, Genthod](#)

21.12.23 Consultez le lien [Rue du Prieuré 19-21, Genève-Cité](#)

21.12.23 Consultez le lien [Chemin du Jonc 6A, Meyrin](#)

16.12.23 Consultez le lien [Route de Vessy 7, Genève-Plainpalais](#)

15.12.23 Consultez le lien [Chemin de Léchard, Avusy](#)

13.12.23 Consultez le lien [Avenue de Thônex 107, Thônex](#)

11.12.23 Consultez le lien [Route du Bois-de-Bay 63, Satigny](#)

08.12.23 Consultez le lien [Chemin des Cornaches 2, Bernex](#)

4 NOUVELLES AUTORISATIONS

21.12.23 Consultez le lien [Chemin des Vaulx 20, Plan-les-Ouates](#)

21.12.23 Consultez le lien [Chemin de la Milice 16C, Plan-les-Ouates](#)

19.12.23 Consultez le lien [Rue de Lausanne 91, Genève-Petit-Saconnex](#)

15.12.23 Consultez le lien [Chemin Marc-Charrot 41, Plan-les-Ouates](#)

Nous avons besoin de votre soutien financier pour 2024 !

Pour continuer à défendre vos droits et poursuivre nos bons résultats aux côtés de la population genevoise, nous sollicitons votre soutien pour de nombreux projets à venir.

Nous accompagnons actuellement 10 dossiers en 2^{ème} instance, **dont 6 ont de grandes chances d'obtenir gain de cause auprès du Tribunal fédéral !**

Les recourants ne peuvent pas supporter, à eux seuls, les frais juridiques (entre Fr. 8'000.- et 10'000.- en 2^{ème} instance, et entre Fr. 15'000.- et Fr. 20'000.- pour le Tribunal fédéral). Grâce à votre généreux soutien, notre association a réussi en 2023 à soutenir financièrement 4 de ces dossiers (pour les frais juridiques et/ou pour des expertises techniques).

Votre soutien pour cette année charnière 2024 est essentiel. Notre lutte depuis plusieurs années pour faire reconnaître les dangers que représente ces expansions d'ondes électromagnétiques sur notre santé pourrait connaître un tournant sans précédent, en obtenant de la jurisprudence au niveau fédéral.

Même le plus petit de vos dons compte dans ces démarches citoyennes. Merci beaucoup pour votre soutien !

Postfinance - IBAN: CH55 0900 0000 1519 7895 0 – 1200 Genève
Bulletin de versement et QR code

Avec nos très cordiales salutations et encore nos meilleurs vœux !

Pour l'association, Ghislaine Jacquier

Association 5G moratoire pour la Suisse
Case postale 24 - 1223 Cologny

Postfinance - IBAN: CH55 0900 0000 1519 7895 0 – 1200 Genève
Bulletin de versement et QR code

Contactez-nous par mail : info@5gmoratoirepourlasuisse.ch

Site : www.5gmoratoirepourlasuisse.ch

Pour vous désinscrire : info@5gmoratoirepourlasuisse.ch